



## **Note préliminaire à l'Écho n°62 de novembre 1910**

L'Écho donne des précisions anciennes sur le Rhône. Il livre aussi quelques anecdotes au sujet des revendications royales quant à sa propriété...

Je n'ai pas réussi à savoir si l'asile de vieillards du Caire, dont l'abbé Sérignan, Barbentanais de naissance présida à sa construction, était toujours debout...

Les 21 conscrits bons pour le service sont cités avec leur unité d'affectation...

Dans le courrier militaire Louis OLLIER narre l'exécution d'un soldat condamné à mort, c'est lugubre. Raoul SAINT-MICHEL raconte que deux bleus ont tenté de se suicider en se poignardant...

Dans son article signé des initiales F.C. sur les sots, les incorrects et les poltrons, l'Écho se laisse aller à l'antisémitisme le plus vil puisque pour lui ce sont les juifs qui font la mode à Paris...

Une nouvelle fois l'Écho dénonce le suicide qu'il trouve immoral...

C'est aussi un Écho exceptionnel, car il n'y a pas d'état religieux...

Guy

# ÉCHO DE BARBENTANE

## N°62 de novembre 1910

### Sommaire

- Page 01 = Édito : Barbentane et le Rhône, 1ère partie ;
- Page 03 = De la Communion des Enfants ;
- Page 04 = M. l'Abbé Sérignan (1846-1910) ;
- Page 04 = Chronique ;
- Page 06 = Répartition de la classe 1909 ;
- Page 06 = Courrier militaire ;
- Page 09 = Sainte-Cécile ;
- Page 10 = La bonne intention ;
- Page 13 = Les persécutions ;
- Page 14 = Sots, Incorrects et Poltrons ;
- Page 15 = Un Prône à 50 000 personnes ;
- Page 16 = La page des enfants.

**Sources** : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

# L'ÉCHO DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial

PARAISANT TOUS LES MOIS

*Passer en faisant le bien !*

Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

HYGIÈNE

*Lisez et faites lire*

Almez-vous les uns les autres.

## Barbentane et le Rhône

13<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle



**La configuration de la plaine** qui s'étend de la colline de Barbentane au département du Gard a été, dans le cours des âges, bien souvent transformée par les allures vagabondes de ce « tau-reau furieux » qu'est le Rhône.

Pendant la vaste période que nous allons embrasser, maintes fois le lit du fleuve s'est déplacé.

Sous l'influence des crues violentes alors et des ouvrages de protection très irréguliers, l'eau se frayait des chemins divers, tantôt rongéant les contreforts des Cévennes, tantôt serpentant plus près de notre village.

Ces changements répétés accroissaient ou diminuaient sans cesse les propriétés riveraines et jetaient l'incertitude sur leur contenance exacte.

Aussi les revendications furent-elles nombreuses et cela à toutes les époques.

**Jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle**, les particuliers seuls firent valoir leurs droits.

Les comtes de Languedoc et de Provence se préoccupèrent, en

général, fort peu des modifications apportées à leur domaine. Au contraire, lorsque le Languedoc eût été conquis (1226) et annexé au domaine de la Couronne, les Rois de France revendiquèrent, avec une hautaine ténacité, les terres ainsi transformées.

Ils y attachèrent un intérêt tel que la question acquit une importance exagérée.

**Les origines du conflit**, nous l'avons dit, furent purement naturelles.

L'absence de digues uniformes permettait au Rhône de s'étaler capricieusement en de nombreux bras qui enserraient de multiples mais petites îles.

Sur le territoire Barbentanais, on en trouvait *vers l'année 1300*, trois principales dont les noms nous sont parvenus : les îles du *Mouton*, du *Maliven* et de l'*Islon*.

A cette époque, la situation juridique de ces îles et du Rhône lui-même était incertaine.

Un seul point paraissait précis.

*Depuis le 11 Octobre 1125*, un concordat passé entre Idelfons, comte de Toulouse, et Raymond Bérenger, Comte de Barcelone et marquis de Provence, délimitait les deux comtés : *le Rhône formait la frontière*.

On ne trouve dans ce contrat

aucune disposition sur la propriété du lit du fleuve.

Les comtes dédaigneux, semble-t-il, des discussions théoriques n'éprouvèrent nullement le besoin de spécifier et comptèrent sur leur courtoisie réciproque pour résoudre les difficultés possibles.

Le manque de précision va faire naître de sérieuses dissensions.

Après une guerre heureuse pour la France, sinon pour lui-même, Louis VIII acquit la propriété du Languedoc, à savoir, la rive droite du Rhône.

Dès lors, les rois cherchent à délimiter cette province.

Ils flairent dans la lacune que nous avons signalée une excellente occasion de manifester leur puissance croissante et d'augmenter leurs ressources.

Les juristes royaux s'évertuent à trouver des arguments pour résoudre, en faveur des monarques, le point en litige : *le Rhône appartenait-il pour moitié aux deux comtés ou bien faisait-il totalement partie du Languedoc ?*

L'autorité royale y répondit aisément.

On se contenta de proclamer dans de nombreuses ordonnances les prétendus droits de la Couronne.

On procédait simplement par affirmation.

De la sorte, les rois décidèrent que le lit du Rhône et, selon leur expression, *tous les lieux où la rivière avait accoutumé de faire son lit* étaient leur propriété.

*De tous temps, disaient ils, il en a été ainsi et en l'absence de titre, la prescription suffirait pour établir notre droit.*

Le procédé paraît bizarre, étonnant même ; car — il faut le no-

ter — jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, il s'est agi de droit international.

Or, les comtes de Provence ne furent point consultés.

Leur faiblesse relative les obligea à s'incliner.

Mais les particuliers eux, plus difficilement atteints et réduits à l'impuissance, s'acharneront à la dépense du territoire provençal.

En exécution d'une de ces ordonnances recognitives d'un droit (?) aussi vieux que la royauté elle-même, *vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle*, le sénéchal de Beaucaire envoya un sergent dans l'île du Mouton pour y placer des poteaux - frontières surmontés des armes royales.

Les Barbentanais l'ayant appris se rassemblèrent nombreux dans l'île, avec la ferme intention de ne point tolérer une atteinte à leur territoire. Munis d'armes préhistoriques et d'instruments aratoires, ils obligèrent le sergent à arracher l'un des poteaux et à le placer sur son épaule.

Ainsi chargé et molesté, le pauvre représentant du Roi fut conduit, nu-pieds et en chemise, jusqu'à Tarascon, où, après lui avoir fait faire amende honorable et demander pardon à genoux aux officiers de Provence et Tarascon, on lui fit prestement retraverser le Rhône.

Dans une autre circonstance, on essaya de placer de nouveau des bornes.

Cette fois, les délégués plus méfiants échappèrent à la perspicacité de nos ancêtres ; mais ces derniers, indignés d'avoir été bernés de la sorte, dédaigneux des *fleurdelys* qui le surmontaient arrachèrent le poteau.

Triomphalement, ils le portèrent sur la place et défièrent les

puissants du jour de venir l'y chercher.

De ces deux petits faits relatés avec indignation par les juges d'alors, se dégage, avec des rapprochements curieux, l'un des traits primordiaux du caractère barbentanaï : l'esprit de combativité, joint à l'amour profond de l'indépendance, même en monarchie.

P. G.

(A suivre.)

## De la Communion des Enfants

L'âge auquel les enfants devaient faire la première communion était jusqu'à ce jour onze

ou douze ans. Le Souverain Pontife vient, par un décret, de modifier cette règle. Dans sa grande sollicitude pour l'âme des enfants, il ordonne que l'on fasse communier dès *qu'ils commencent à raisonner, c'est-à-dire vers 7 ans, plus ou moins*, ceux qui présenteront les dispositions suffisantes pour être admis à la Sainte Table.

En attendant de faire connaître les instructions que Monseigneur l'Archevêque nous donnera pour l'application de ce nouveau Décret, voici une touchante poésie qu'un de nos vénérés amis a bien voulu dédier **aux lecteurs de l'« Echo » de Barbentane.**

## Pie X et les Enfants

« Du pain ! Du pain ! Clamait une troupe innocente  
D'enfants au cœur très pur, à l'âme très aimante...  
Hélas ! ce cri plaintif retentissait en vain ;  
Seul l'Echo répondait, disant : « du pain ! du pain ! »

\*\*

Ce qu'avec tant d'ardeur cette foule réclame  
N'est pas le pain du corps, non, c'est le pain de l'âme,  
Ce pain que l'Évangile appelle *pain vivant*,  
Et qui de Jésus-Christ est la chair et le sang.

\*\*

Silence ! Au Vatican veille et prie un bon père,  
Le vrai représentant de Celui qui sur terre  
Disait : « *Laissez venir à moi tous les enfants* ».  
Vers lui, dans sa prison, ont monté leurs accents.

\*\*

Et soudain, ce vieillard, ô sublime spectacle !  
S'approche de l'autel, ouvre le tabernacle  
Et dit à l'univers surpris : « *Dorénavant,*  
« *Vous aurez votre part, enfants, du Dieu vivant* »...

\*\*

A l'instant, dans les cieux, on entendit les anges,  
Du pain eucharistique entonner les louanges,  
Et les petits enfants, eux, tout joyeux aussi,  
Disaient avec amour : « *O Saint Père, merci !* »

Chanoine DAVID.

Avignon, le 9 septembre 1910.

## M. l'Abbé Sérignan

(1846-1910)



Ce fut un *bon et digne prêtre* comme l'a dit la *Semaine religieuse*.

Il naquit à Barbentane, le 6 juillet 1846, et fut baptisé ce même jour.

Ordonné prêtre en 1872, il est nommé successivement vicaire à Sénas (1872) — à Lambesc (1873) — à Mouries (1874) — à Saint-Chamas (1879).

En 1880, il est curé de Saint-Julien-les-Martigues et devient ensuite professeur au petit Séminaire d'Aix, puis en 1885, vicaire à La Major, Arles.

Dans cette même paroisse, il fut bientôt chargé de l'Aumônerie de l'Asile des Vieillards, maison tenue par les religieuses de N.-D. des Sept-Douleurs de Tarbes et Lourdes, où il déploya un dévouement admirable.

On doit à son initiative, à sa généreuse charité, à son esprit ingénieux la réédification de cet établissement hospitalier.

Il présida à la construction de l'Asile des Vieillards du Caire (Egypte) — de sorte qu'à défaut des cœurs, les pierres crieraient son zèle et ses bienfaits.

Retiré depuis deux mois à peine chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu de Marseille, il mourut là subitement des suites d'une angine de poitrine, le mardi 20 septembre dernier — et fut inhumé, à Barbentane, le jeudi 22.

La coïncidence de la retraite pastorale occasionna, à ses obsèques, l'absence de M. le Curé et de plusieurs confrères et amis.

Étaient présents, avec M. le

Vicaire, le Père Marie-Bernard Dubourg, MM. les curés de Graveson et de Maillane et deux vicaires de Châteaurenard.

Un service solennel fut célébré, le 1<sup>er</sup> octobre, par M. le Curé, pour ce cher confrère de pieuse et charitable mémoire. Y assistaient : M. le Doyen de Châteaurenard et son 1<sup>er</sup> vicaire, M. Brun, M. Bonnet, curé de Fontvieille, et MM. Ibac et Pellegrin, du clergé d'Arles.

Que l'excellente famille reçoive, ici, nos bien sincères condoléances.



## CHRONIQUE



— **M. l'abbé Mascle**, professeur au Collège catholique d'Aix, a bien voulu nous consacrer tout un dimanche de ses vacances.

Ce fut le 18 septembre, en la fête de N.-D. des Sept-Douleurs.

A la messe de 9 heures, après l'Évangile, il monta en chaire — et ayant pris pour texte les premiers mots de l'Épître du jour : « *Benedixit te Dominus in virtute sua — Le Seigneur vous a bénie de sa force* ». (Judith, chap. 13) — il nous exhorta, avec beaucoup de chaleur et d'éloquence, à pratiquer le *courage chrétien*, gage de succès dans les affaires temporelles, la sanctification personnelle, l'apostolat familial, social, etc.

Dans sa conclusion, il évoqua la tour solide de Barbentane, qui a survécu aux siècles, à tous les désastres, couronnée de lierre par la nature, comme un guerrier antique. Ainsi la *force, virtus*. permettra au vaillant chré-

rien de survivre au milieu des ruines et des défaillances de toutes sortes.

Merci à notre éloquent ami du bien qu'il a fait en passant parmi nous!

\*\*

**Le Père Marie-Bernard Dubourg**, religieux cistercien et ancien vicaire de la paroisse, est venu quêter, le Dimanche 25 septembre, au profit du pauvre monastère des religieuses cisterciennes de Reillanne (Basses-Alpes), dont il est aumônier.

Sa visite a coïncidé avec la **messe du départ des conscrits**.

Ceux-ci réunis devant le sanctuaire, où se dressait un beau drapeau, ont, après l'Évangile, pieusement écouté les conseils pratiques et salutaires du bon Père.

M. le Curé leur montra d'abord pourquoi ils devaient quitter vaillamment le pays, la famille, la maison de leur naissance et de leurs meilleures années, et sacrifier ces douces et saintes choses. L'Ange de la Patrie les appelle et l'Église leur transmet cet appel, qui en devient ainsi doublement sacré...

Le sacrifice est grand, mais le mérite est en raison de la peine que cause le devoir accompli...

S'ils se conduisent toujours en bons français et en bons chrétiens, le *Cap des tempêtes* sera pour eux le *Cap de Bonne Espérance*...

Le Père Dubourg prend ensuite la parole. Il leur dit ce que saint Paul disait aux Corinthiens (ch. 16) : « *Veillez...* contre l'ennui, le découragement, le respect humain, les mauvais camarades, les lectures obscènes, les plaisirs funestes, afin d'être toujours des

vainqueurs et jamais des vaincus. — *Demeurez dans la foi...* comme Jeanne d'Arc, en évitant le péché qui perd les âmes et fait perdre les batailles. — *Agissez courageusement...* pour l'accomplissement du devoir, jusqu'au sacrifice, comme saint Maurice et la légion thébaine, surtout le devoir envers Dieu (prière, messe, sacrements). — Enfin, *soyez toujours vaillants...* Alors vous reviendrez meilleurs au foyer. Vous aurez été l'honneur de la patrie, la consolation de vos familles et la joie de Dieu.

\*\*

— **La fête du saint Rosaire**, à laquelle le renouvellement des prières de la Sainte Vierge donne un caractère particulier, fut, comme de coutume, célébrée très solennellement.

Enumérons les principales parties du programme :

La communion générale très nombreuse de la première messe — les chants exécutés par la chorale Saint-Jean-Baptiste, à la Grand'messe, rehaussée encore par une belle allocution du R. Père Victorin, Récollet, sur la Restauration de toutes choses dans le Christ : *instaurare omnia in Christo*, soit par la réforme individuelle d'un chacun, dans sa vie privée, soit par sa conduite, en public, en face du monde. — La récitation publique du Rosaire, à 1 h. 1/2, suivies de la réception des nouvelles prières — les Vêpres solennelles à l'issue desquelles le R. Père, prédicateur de la fête, nous explique, avec clarté, onction, éloquence, l'origine et l'excellence du Rosaire — la réception de 12 nouvelles *enfants de Marie* (Mlles A. Dupuy,

*L. Texier, J. Mus, E. Vigne, L. Deurrieu, A. Michel, T. Dupuy, M.-J. Ollier, M. Véray, E. Griot, L. Janin, L. Mourret*) — la procession magnifique, avec le concours de l'*Harmonie Gauloise*, le Salut solennel et la distribution des pains bénits à tous les offices.

— **Les nouvelles Prieures** sont :

*Mlles Jeanne Glénat, Marie Bérard, Marie Moucadeau, Louise Fauque, Marie Michel, Louise Georges.*

## RÉPARTITION DE LA CLASSE

*En nommant la garnison, nous indiquons l'Aumônier militaire auquel nos chers bleus pourront s'adresser.*

— Joseph Amiel, Louis Brousier et Albert Reboul, au 4<sup>e</sup> zouaves, à *Bizerte* (Chanoine Danielli).

— François Bruyère et Raoul Saint-Michel, 19<sup>e</sup> artillerie, *Nîmes* (Abbé Dambre, vicaire à St-Baudile, 1 bis, rue Séguier).

— Cyprien Couttier, 112<sup>e</sup> infanterie, *Antibes* (Chanoine Veutré, curé-doyen).

— Henri Icard, 163<sup>e</sup> infanterie, *Bastia* (Abbé Donati, vicaire à St-Jean).

— Antonin Lambert, 17<sup>e</sup> infanterie, *Gap* (Abbé Duclot, rue Grenette, 10).

— Henri Ménard, 19<sup>e</sup> artillerie, Louis Moucadeau, 7<sup>e</sup> artillerie, et Charles Granier, 7<sup>e</sup> artillerie, *Nice* (Abbé d'Andréis, 21, rue St-Joseph, et Abbé Padiat, 12, avenue Pauliani).

— Louis Meyer et Louis Séri-

gnan, engagé, 52<sup>e</sup> infanterie, *Montélimar* (Abbé Guignard, 63, Grande Rue, et Abbé Palmier, Hôpital militaire).

— Émile Michel et Louis Sérignan, 112<sup>e</sup> infanterie, *Draguignan* (Abbé Saurin, Hôpital militaire, et Abbé Dol, aumônier d'œuvres).

— Joseph Rey, 19<sup>e</sup> dragons, *Carcassonne* (Chanoine Charpentier, 7, rue Barbès, et Chanoine Combes, 2, rue Neuve-du-Mail).

— Charles-Joseph Chabran, 7<sup>e</sup> génie, *Avignon* (Abbé Lointier, vicaire des Carmes).

— Pierre Fouilland, ouvrier de M. Laussel, chasseur alpin, *Albertville - Savoie* (Abbé Cornu, vicaire).

— Joseph Véray, 111<sup>e</sup> infanterie, *Toulon* (Abbé Archer, aumônier).

— Guillaume Buravand et Auguste Véray, 7<sup>e</sup> artillerie, *Nice*.

## Courrier militaire

— *Louis Ollier, Tunis, 12 septembre :*

« Je vous parlerai aujourd'hui de l'exécution à laquelle je viens d'assister et dont je suis tout ému.

Ce matin, le soldat Dulery a été fusillé pour tentative de meurtre... A 3 heures, on l'a réveillé à la prison militaire... Il accepta d'entendre la messe et de communier. Vers 4 heures, il s'entretint un quart d'heure avec son avocat, M. Proal; puis la voiture cellulaire le prit et l'emporta au grand galop jusqu'au



champ de tir, où les troupes déjà étaient rangées en carré... Devant elles, se dresse le poteau d'exécution. On y conduit le condamné et le greffier du Conseil de guerre lit la sentence de mort. Au même endroit, on procède à la dégradation militaire de Dulery.

Immédiatement après, on le fait agenouiller devant le poteau et les tirailleurs lui attachent les mains derrière le dos et les lient au poteau. « Vous me faites mal, leur dit-il. Qu'on m'exécute de suite; que j'en finisse de souffrir. »

Le condamné refuse qu'on lui bande les yeux, mais le règlement est formel... Pendant ce temps, les 12 tirailleurs désignés pour la fusillade se mettent en place à 15 mètres de Dulery, qui les voit charger leurs armes avant que le bandeau ne soit placé...

L'adjudant commande : *Chargez! en joue!*

Un simple geste de la main remplace le commandement de feu et les 12 balles partent au cœur, traversant le corps du condamné et allant se perdre derrière lui, où elles soulèvent un tourbillon de poussière. Le coup de grâce à bout portant et plus le moindre soubresaut... Il est 5 h. Les troupes se retirent.

Bien des compliments à M. l'Abbé et à tous les collègues. Un qui compte 378 au jus.

— *André Bertaud, Constantine, 23 septembre :*

« ...J'ai eu la bonne rencontre d'un Barbentanais, le petit-fils de Mme Vve Dupuy, mère du distingué capitaine au 58<sup>e</sup>, à Avignon.

Ce jeune homme, de mon âge, bien qu'il n'habite pas Barbantane, est très connu des jeunes

gens, car il venait de temps en temps au pays voir ses anciens camarades d'école, Charles Granier, Pierre Laurent, etc.

Ce fut un plaisir à tous les deux de nous rencontrer à pareille distance du pays natal... Depuis hier, je suis nommé *tailleur en pied*; c'est bien peu, mais cela prouve au moins qu'on est content de moi... Un bonjour à M. l'Abbé.

— *J. - M. Bon, Bonifacio, 24 septembre :*

« ...Nous sommes de retour des manœuvres, qui furent très pénibles... De plus, changement de garnison... Enfin, nous voilà de la classe ! Avec l'aide de Dieu, la patience et la santé, on arrivera au bout... »

— *J. - M. Constant, Grasse, 25 septembre :*

« ...Cette fois, j'ai bien eu le temps de lire l'*Echo* car, depuis samedi dernier, nous n'avons rien fait... Aujourd'hui c'est le départ de la classe. Ils viennent de nous quitter; il semble qu'il n'y a plus personne à la caserne... Le bonjour de Grasse ! »

— *Pierre Glénat, Chambéry, 28 septembre :*

« ...C'est samedi dernier, 24 courant, que nous avons eu, les ex-b'eus, la douce consolation de voir partir les vieux poteaux, dont le départ est pour nous une délivrance. Nous voilà au bout de l'échelle. Il s'agit maintenant de la descendre... La neige a fait son apparition sur les montagnes, mais ce qui console c'est que c'est le dernier hiver qu'on passera à Chambéry. Le bonjour à M. l'Abbé et à tous les camarades .. »

— *Aimé Trichelieu, Menton, 2 octobre :*

« ... Nous attendons avec impatience ces pauvres bleus qui viendront nous remplacer pour les corvées... C'est 356, ce soir !... Ici à Menton, le temps est superbe... C'est ennuyeux qu'aucun de mes camarades de Barbentane ne vienne me trouver... Ne m'oubliez pas auprès de M. le Vicaire... »

— *Pierre Mouret, Marseille, 4 octobre :*

« ... Ces pauvres bleus vont nous aider à assurer les gardes, ce qui est un gros travail... Les généraux de brigade et du service de santé sont venus hier visiter le casernement pour le faire désinfecter... J'ai reçu une lettre de Guyot qui est en très bonne santé et envoie le bonjour à tous les amis... J'ai été nommé à la 1<sup>re</sup> classe... »

— *Et maintenant crions bien haut : Vive la classe !!! et, ce devoir accompli, saluons nos chers petits bleus qui entrent en scène.*

— *Joseph Rey, 19<sup>e</sup> Dragons, Carcassonne, 3 octobre :*

« ... Je viens m'acquitter de mon petit devoir... Mon voyage s'est très bien effectué. Le parcours se fait au milieu des vignes, sauf à Cette où le coup d'œil sur la mer est magnifique... Carcassonne est une très jolie ville... Nos anciens sont très raisonnables... Comme je suis le bleu du brigadier-fourrier, je suis exempt de toute corvée... Nous serons consignés pendant 15 jours, de sorte que nous ne pouvons encore aller à la messe... Dans ma chambre, sur 10, nous sommes 8 qui désirons y assister... Le bonjour à M. l'Abbé. »

— *Pierre Fouilland, chasseurs*

*alpins, Albertville (Savoie), 7 oct.*

« ... Dès que votre petit *Echo* sera imprimé, je l'accueillerai avec joie et de bon cœur, heureux d'avoir des nouvelles de toute la population catholique de Barbentane, dont je garde le meilleur souvenir — et de tous mes camarades militaires... »

J'ai fait un bon voyage... On n'est pas encore sorti; on est après nous remuer les puces; il faut être d'un côté et d'autre, mais j'espère qu'à l'avenir ce sera mieux... Le temps est froid; il y a un peu de neige au sommet des plus hautes montagnes. Il y a, dans ma chambre, quatre jeunes soldats du midi. Je vous souhaite et souhaite à M. le Vicaire et à tous mes camarades une bonne et parfaite santé, ainsi qu'à tous les paroissiens Barbentanais... »

— *Henri Ménard, 19<sup>e</sup> d'Artillerie, Nice, 8 octobre. Sur une carte, l'entrée du Port, Baie Lympia :*

« Je tiens à vous donner sans retard de mes nouvelles qui sont bonnes pour le moment. Je suis heureux de partager avec l'ami Ayme les soucis du Régiment. — Un bonjour à vous et à M. l'Abbé. »

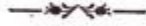
— *Raoul St-Michel, artilleur, Nîmes, 9 octobre :*

« ... Nous sommes arrivés avec Bruyère mercredi à midi. Il est versé, je crois, dans la 4<sup>e</sup> Batterie et moi, dans la 8<sup>e</sup>... Quelle différence de langage entre celui de la caserne et celui de notre pays de Barbentane !... Deux bleus ont tenté de se tuer. L'un s'est envoyé trois coups de couteau... l'autre a pris modèle sur son camarade. Il sont tous deux à l'Infirmerie. Je n'ai pu aujourd'hui aller à la messe. Le bonjour à M. l'Abbé... »

FLEURS DES SAINTS.

## Sainte Cécile

22 Novembre



**L**A famille Cœcilia était une des plus illustres de Rome. C'est dans l'opulente demeure qu'elle occupait au Champ-de-Mars, que vint au monde et vécut jusqu'à ses noces la jeune Cécile, brillante par ses vertus, plus encore que par sa naissance. Belle, d'esprit fin et cultivé, musicienne et artiste, bonne surtout et généreuse elle était l'idole chérie de ses parents. Grâce à leur tendresse ou à leur indifférence religieuse, elle fut baptisée de bonne heure et ne cessa de pouvoir librement fréquenter les assemblées des chrétiens et présider aux agapes des pauvres dont elle était devenue l'ange aimé. Dans ses heures de solitude, la lecture méditée des Evangiles était son occupation la plus chère : ce livre saint, caché sous sa tunique, reposait habituellement sur sa poitrine.

Un des premiers actes de la jeune fille fut de se consacrer à Dieu par la virginité. Dès lors son divin Epoux prend soin d'elle et le lui fait savoir ; son ange gardien aura mission de se montrer fréquemment à elle et de l'assurer de sa constante protection. Malgré tout, l'âge du mariage arrive et Cécile est fiancée à un jeune homme, Valérien, noble entre tous et de qualités rares. Cécile l'estime, mais elle s'est donnée à J.-C. ; elle est sûre de l'assistance de son ange, mais il lui faudra lutter con-

tre elle-même. C'est donc par le jeûne, les austérités et la prière qu'elle se prépare à l'évènement redouté.

\* \* \*

Au soir du mariage, Cécile aborde son époux. — Mon tendre ami, j'ai pour frère un ange de Dieu qui veille sur mon corps. S'il voit que tu m'aimes d'un amour chaste et que tu gardes inviolable ma virginité, il t'aimera comme il m'aime et te prodiguera ses faveurs.... Sinon tu succomberas dans la fleur de ta jeunesse. — Cécile, si tu veux que je croie à ta parole, fais-moi voir cet ange. — Valérien, tu pourras voir l'ange qui veille à ma garde si tu consens à suivre mes conseils.

\* \* \*

Le lendemain, Valérien, baptisé par le pape Urbain, revenait vers son épouse qui n'avait cessé de prier. Sous ses yeux ravis, se tenait rayonnant l'ange céleste, avec en mains deux couronnes entrelacées de roses et de lis, l'une pour Cécile, l'autre pour Valérien.

La conversion de Valérien fut suivie de celle de son frère Tiburce. Mais tous deux furent arrêtés et conduits au supplice. Car, en ce temps-là, des lois intangibles consacraient la liberté de la conscience et de la pensée, mais envoyaient au glaive, au bûcher et aux bêtes tous ceux qui n'offraient pas un culte d'adoration aux divinités de l'Etat. Ensuite on confisquait leurs biens.

Almachius, préfet de Rome, aurait voulu ne point exécuter publiquement une dame romaine. Mais la loi était là, et aussi les bénéfices de la confiscation. Il lui envoya donc ses hommes pour

la décider à renier. Ils revinrent convertis et leur exemple entraîna vers le baptême 400 autres Romains. Cécile fut mandée au tribunal. « Nie simplement que tu es chrétienne, lui dit Almachius, et tu iras en paix ». — Quelle humiliante situation est la tienne, répondit la jeune fille, si le nom de chrétien est un crime ce serait à nous de le nier, et à vous, magistrats, de nous obliger par des tourments à le confesser. Ainsi, fait-on pour les malfaiteurs. L'accusation est mon triomphe, le supplice sera ma victoire.

Almachius ordonna que Cécile fut enfermée dans la salle de chauffage des bains de son palais pour y aspirer la mort sous la voûte ardente. Mais la mort ne vint pas : à sa place, une rosée céleste et les concerts des anges firent pour la sainte de ce lieu de souffrances, un lieu de délices. Un licteur reçut l'ordre de venir lui trancher la tête. Après trois coups, la tête n'est point entièrement abattue et

le meurtrier se retire avec terreur. Pendant trois jours, Cécile voit défiler devant sa couche ensanglantée, les chrétiens de Rome et les pauvres. Et quand le Pape Urbain se présente : « Père, lui dit-elle, j'ai demandé au Seigneur ce délai pour vous remettre mon dernier trésor : les pauvres que j'aime et auxquels je vais manquer... Je vous lègue aussi ma maison pour qu'elle devienne un temple au Seigneur ». Puis, son âme s'envola doucement vers le Ciel.

\* \* \*

Le corps de Cécile, découvert en 821, repose dans l'église de Sainte-Cécile, à Rome, dans un gracieux tombeau adossé à la chambre où se consuma son martyre.

Elle est devenue un type de prédilection pour beaucoup de peintres ; les musiciens la regardent comme la patronne de l'harmonie.

F. C.

\*\*\*\*\*

### Conte pour la Toussaint

## LA BONNE INTENTION

**T**OUT tranquillement, au beau milieu de la nuit du 2 novembre, sans crier gare, sans prévenir sa femme et ses enfants, Jean-Marie Pastoureau était parti pour l'autre monde. « Heureusement, se disait-il en s'acheminant vers les régions ultra-terrestres, heureusement qu'il n'y aura pas trop de grabuge dans la maison après son départ : mes enfants sont établis ; mes affaires sont

en bon état ; ma femme se consolera en continuant notre commerce de rouennerie, jusqu'à ce qu'elle me suive en Paradis. Heureusement aussi que je n'ai pas trop négligé mon âme et que j'ai vécu chrétiennement, assistant aux offices des dimanches et des fêtes, communiant quatre ou cinq fois dans l'année, et ne trichant jamais mes clients malgré ma grande envie de devenir plus vite riche.

Allons, je suis sans reproche et mon entrée au ciel sera, sinon triomphale, du moins bien facile. »

Et il ne vit pas son Ange gardien qui souriait un peu tristement et le regardait avec l'indulgence, un tantinet malicieuse, qu'on a pour les illusions des autres; Jean-Marie ne le vit pas, car il écarquillait les yeux pour se reconnaître à travers ces espaces sombres où il avançait à grands pas, tant il avait hâte d'arriver à la lumière qui perçait comme une aube là-haut, là-haut...

A un moment, le chemin bordé de chrysanthèmes et d'immortelles, bifurqua. Jean-Marie hésitait; l'Ange fit mine de se diriger à gauche, et notre homme se précipita de ce côté, si vivement qu'il faillit rouler par la pente formidable qui dévalait brusquement, et un frisson le secoua en découvrant au bas de l'affreux raidillon un abîme rouge d'où montaient des clameurs atroces. L'Ange tendit la main à Jean-Marie pour lui rendre courage et le ramener dans l'autre voie qui descendait en pente douce juste en face d'eux. Mais avant de s'y engager, devenu plus prudent Jean-Marie se jeta au plus vite dans le troisième chemin, qui s'ouvrait à sa droite, et l'escalada avec entraînement, bien qu'il fut presque à pic. Pour la seconde fois, l'Ange sourit mélancoliquement...

Comment s'acheva la montée, comment malgré une discussion avec Saint Pierre, l'on pénétra le ciel, voilà qui serait trop long à raconter. A peine le seuil franchi, notre ami Pastoureau fut ébloui par l'enfilade de colonnes d'or qui formait comme une allée immense et magnifique jusqu'au

trône de Dieu; il n'alla pas plus loin, et saisit à pleins bras le premier pilier, en s'écriant: « Que c'est beau! et comme il y en a! » (Vous ai-je dit que l'honnête commerçant aimait un peu l'argent, et l'or bien davantage?) A cette exclamation, l'Ange Gardien eut honte et d'une aile se voila le visage. — Or, tandis que Jean-Marie embrassait son pilier d'or et restait bouche bée à contempler ces trésors, voici que, précédés d'angelots qui portaient des registres et des in-folios plus gros qu'eux, s'avance un groupe de graves docteurs: Saint Augustin, Saint Thomas d'Aquin, Saint Jérôme, Saint Bonaventure, Saint Basile et d'autres dont je confonds les noms parce que beaucoup sont grecs. Et notre Jean-Marie qui se croyait sûr d'être au ciel pour de bon, fut si ébaubi de s'entendre poser un interrogatoire par ces doctes personnages qu'il en lâcha sa colonne et tourna sept fois sa langue dans sa bouche avant de répondre à la première question: « Quels sont vos titres à la gloire éternelle? » Mais on n'a pas été toute sa vie commerçant sans avoir quelque facilité à faire l'article, et le brave Pastoureau, eut assez tôt retrouvé l'usage de sa langue. Il énuméra avec assurance ses mérites: il n'avait jamais battu sa femme; il avait bien éduqué ses enfants; il était fidèle paroissien; il n'avait pas fraudé ses clients, etc., etc. Les docteurs écoutaient, en compulsant des registres, et parfois approuvaient d'une légère inclinaison de tête. L'Ange Gardien, s'était découvert le visage, et par moments soufflait à l'oreille de Jean-Marie quelque mérite oublié.

Quand la litanie de ses vertus

fut achevée, l'homme respira joyeusement sûr de son fait. Alors, Saint Augustin demanda : « Avez-vous aimé Dieu ? » — et Saint Bonaventure : « Aimez-vous votre prochain ? » et Saint Jérôme cita le texte de l'Évangile : « En ces deux commandements sont contenus la Loi et les Prophètes. » L'assurance de Jean-Marie tomba et fit place à l'angoisse. Il se disait : « Vont-ils me refuser comme un enfant à l'examen du catéchisme ? » et il ne put que balbutier : « Mais il me semble que oui. » Solennellement, Saint Basile prononça : Racontez-nous seulement un seul acte de charité que vous ayez accompli envers le prochain. »

Pauvre Jean-Marie ! Il avait beau mettre sa mémoire à la torture, il ne trouvait pas. Il se souvenait d'avoir été économe, rangé, habile en affaires, et de n'avoir jamais rien donné aux mendiants qu'il estimait des fainéants et des vagabonds. Vrai, allait-on le renvoyer du ciel parce qu'il avait cru bon de ne pas encourager la paresse des va-nu-pieds ?... Cependant, il cherchait, il cherchait si bien qu'il finit par trouver quelque chose, et voici ce qu'il expliqua :

« Grands Docteurs, bons Saints, ayez pitié ! Je n'ai pas fait l'aumône, ne voulant pas risquer d'encourager la fainéantise ; pourtant, une fois, j'ai eu l'intention de la faire, et cette bonne intention je ne l'ai pas rétractée : je n'en ai pas eu le temps ; elle doit donc m'être comptée. Une nuit, j'ai rêvé que je rencontrais sur mon chemin un vieillard si blanc, si faible sur ses jambes, à la physionomie si triste et à l'aspect si misérable que j'en eus vraiment compassion. Je

me dis : je vais donner deux sous à ce pauvre ; une fois n'est pas coutume, et il paraît si malheureux !... Je mis donc les doigts dans mon gousset pour en retirer la pièce de monnaie ; mais je n'avais pas assez l'habitude de donner, et, au moment de tendre les deux sous à ce mendiant, mon saisissement fut tel que... je me réveillais. »

Là-dessus, entendant un froissement d'ailes, Jean-Marie Pastoureau se retourna et il vit que son Ange gardien s'agitait, comme s'il avait à la fois envie de rire et de pleurer... Cette vue lui brouilla les idées. « Bon, pensa-t-il, j'aurais mieux fait de rester coi, j'ai dû dire des bêtises. » Et c'est à peine s'il comprit quelque chose aux réflexions que les Saints Docteurs échangeaient entre eux. « Cette intention était bonne, mais elle vint en rêve : sa valeur en est diminuée. — Aucun acte n'a suivi. — C'est peu. — Ce n'est pas assez... etc. » Mais ce que Jean-Marie saisit bien, ce fut le jugement final que Saint Thomas d'Aquin prononça d'une voix claire, tandis que l'Ange Gardien pleurait : « Qu'il accomplisse cent ans de Purgatoire pour expier son manque de charité envers le prochain. »

« Où cours-tu, Jean-Marie ? Qu'est-ce qui te prend ? Deviens-tu fou ? » Mais Jean-Marie, qui venait d'interrompre en sursaut sa sieste, n'écoutait pas sa femme ; il allait droit au tiroir de la banque, prenait une poignée de gros sous, et, se dirigeant vers le pont voisin où trois ou quatre aveugles imploraient les passants, il leur partagea sa monnaie. Puis, comme soulagé, il revint à pas lents, et quand il fut rentré, dans le calme de cet après-midi de no-

vembre où les clients étaient rares, il eut le loisir de raconter à sa femme l'étrange songe que j'ai dit.

L. D.

---

## LES PERSÉCUTIONS

---

### *Deuxième Persécution.*

Après la mort de *Néron*, en 68, il y eut une période de 30 ans, pendant laquelle l'Eglise jouit d'une paix relative.

Puis, ce fut le règne de *Domitien* (81-96), « cette bête féroce dont la volupté suprême consistait à lécher du sang ». (*Pline le Jeune*).

En l'année 95, *Domitien* ordonna qu'un certain impôt qui était payé à l'Etat par les Juifs, serait étendu à tous ceux qui menaient la vie judaïque. Sous cette désignation étaient compris tous ceux qui regardaient la Bible comme *livre sacré*, donc les chrétiens.

Quelques chrétiens refusèrent cet impôt, estimant que c'était en quelque sorte apostasier que de se laisser confondre avec les Juifs.

Alors, parut l'édit de persécution. Elle eut lieu à Rome et dans tout l'empire; elle fut cruelle mais de peu de durée.

Parmi les principaux martyres, citons celui de *Saint Jean* devant la *Porte Latine*. Plongé dans une chaudière d'huile bouillante, le *Saint Apôtre* en sortit sain et sauf.

### *Troisième Persécution.*

Elle débuta sous *Trajan* (98-117) et se continua sous *Adrien* (117-138), et *Antonin* (138-161).

A. *Sous Trajan*. — Le Christianisme est une religion illicite: telle est la législation en vigueur.

*Trajan* aggrave cette législation en interdisant les assemblées nocturnes et les associations.

Toutefois, on ne devra pas rechercher d'office les chrétiens ni admettre les dénonciations anonymes; on pourra recevoir les dénonciations régulières et si les chrétiens qui en sont l'objet sont convaincus de christianisme, on devra les contraindre d'opter entre l'abjuration ou la mort. Parmi les principaux martyrs, *Saint Ignace d'Antioche*.

B. *Sous Adrien*. — On ne s'en tient plus aux dénonciations anonymes on voudrait une vraie persécution; en attendant la foule pousse des cris de mort et provoque des émeutes où sont massacrés les chrétiens. La plupart des gouverneurs, faibles ou lâches, ferment les yeux. L'un d'eux cependant, *Licinius Gramianus*, proconsul d'Asie, écrit à l'empereur et *Adrien* confirme l'édit de *Trajan* à *Pline*.

*Sainte Symphorose* et ses sept enfants, furent martyrisés sous *Adrien*.

C. *Sous Antonin*. — On persécute légalement; mais déiense est portée d'agir tumultueusement contre les chrétiens.

*Saint Polycarpe*, évêque de *Smyrne*, est martyrisé sous *Antonin*.

Cela débute par une émeute. *Plus d'athées*, crie la foule. (Les chrétiens étaient regardés comme athées, puisqu'ils niaient l'existence des dieux de l'empire et adoraient un Dieu que l'empire ne reconnaissait pas). Plus d'athées! Qu'on cherche *Polycarpe*!

Bien que la loi défendit d'obéir aux sommations de l'émeute, on passa outre.

— Renonce au Christ, *Polycarpe*!

— Il y a 80 ans que je le sers et jamais il ne m'a fait de mal. Comment pourrais-je blasphémer mon Roi et mon Sauveur?

Il fut mis à mort.

C. C.

## Sots, Incorrecs et Poltrons

**L**ES dames élégantes ont un culte obstiné pour les modes de chapeaux et de robes, au risque de s'enlaidir outrageusement, elles se font les humbles servantes des grands faiseurs juifs de Paris.

Le sexe fort les trouve **ridicules**.

Or, le sexe fort, en beaucoup de cas, se montre, lui aussi, tout à fait plat valet à l'égard des faiseurs juifs et maçons de modes anticatholiques. Telle, la mode d'aller aux enterrements, mais de ne pas entrer à l'église. Agir ainsi, c'est, paraît-il, se montrer esprit fort, homme de progrès et de fierté indépendante. Et l'on ne voit pas que cette conduite est, au contraire, une sottise, une impolitesse et une lâcheté.

1<sup>o</sup> C'est une **sottise**. « Je ne crois pas, dit-on, et pour être logique je n'entre pas à l'église ». Vous ne croyez pas, cela se peut, mais la logique alors devrait vous faire abstenir de toute assistance, même à la maison mortuaire et au cimetière. Car, il n'y a pas que l'église pour donner un caractère religieux à la cérémonie dont vous acceptez la moitié. Devant vous se trouvent le prêtre et la croix avec un clergéon: la levée du corps est accompagnée de chants et de prières; au cimetière cette poignée de terre est bénite que, sans savoir pourquoi, vous jetez au mort; elle est bénite et vous y touchez! ce n'est pas logique.

L'église! mais vous y entrez fort bien pour y accompagner un

père, une épouse, un bébé disparu, et même un cousin rapproché et généreux, ou un ami qui cotait tel degré au niveau de l'amitié; et vous n'irez pas lorsque le défunt ne vous sera parent qu'à tel autre degré ou ami de parade? Est-ce logique?

2<sup>o</sup> C'est une **incorrection** et une impolitesse. Vous êtes invité à des funérailles, et, au seuil de l'église, vous laissez là le mort pour aller tenir compagnie au mastroquet du coin. Si le défunt pouvait encore juger votre conduite, il se sentirait très froissé et trouverait que l'épithète de « mal-appris » n'est pas trop énergique pour vous qualifier.

3<sup>o</sup> C'est une **lâcheté**, et si le terme est un peu fort, mettons: faiblesse. Au fond il y a là une question de mode et de respect humain et rien de plus, puisqu'en fait de convictions vous n'avez pas même celles de l'amitié et de la bonne éducation. Au fond aussi, vous avez conscience de commettre une vilénie; mais M. X., et M. Y., et M. Z., sont là qui vous observent et, bien que vous n'avez pour eux aucune estime, vous craignez leur sourire imbécile. Vous ne leur prêteriez pas un écu, et vous leur donnez votre fierté d'homme libre, afin qu'ils disent de vous: « Celui-là est des nôtres. Ce n'est pas un clercal. »

Ne point passer pour clercal, même lorsqu'au fond on en est un: voilà le suprême chic, la chère et tyrannique mode.

Et après avoir souri des dames et de leurs chapeaux, vous prétendez poser en homme intelligent, en esprit fort, en homme distingué!

Allez donc,

F. C.



# Un Prône à 50.000 personnes

Sur le V<sup>e</sup> Commandement de Dieu.

Mes frères,

Hors le cas de légitime défense, l'homicide est un crime. Mais le suicide?...

Ma vie à moi ne m'appartient-elle pas? Ne puis-je pas en disposer à mon gré, la sacrifier, si bon me semble?... NON.

Le suicide est immoral, puisqu'il est opposé à l'un des instincts les plus puissants de la nature, l'instinct de conservation.

L'animal ne se suicide pas, parce qu'il n'est pas libre de se soustraire aux lois qui le régissent. Si l'homme se détruit, ce n'est que par un usage anormal et pervers, c'est-à-dire par un abus coupable, de sa liberté.

Placé entre le devoir et l'intérêt, il préfère son intérêt, ou du moins ce qu'il croit être son avantage du moment: DONC, IL AGIT MAL.

Ceux qui glorifient le suicide font ressortir le courage qu'il faut y mettre.

Mais ce courage d'une minute suppose une lâcheté persistante; puisque celui qui met fin à ses jours n'a pas le courage de supporter la perte de son honneur, de sa santé, de sa fortune..... L'homme vraiment courageux ne désespère jamais; encore moins se déclare-t-il vaincu.

Ici comme toujours, la puis-

sance de la foi vient remédier à la faiblesse de la nature.

Le chrétien considère la vie comme un dépôt sacré que Dieu lui a confié jusqu'au jour où il en demandera compte. Sentinelle obéissante, il reste bravement au poste, jusqu'à ce qu'il plaise au Chef de le rappeler.

Aussi, les suicides ne sont-ils jamais nombreux dans les pays de foi. Ils pullulent, au contraire, chez les peuples peu croyants; et ils se multiplient aux époques de décadence religieuse, comme la nôtre, parce qu'alors les consciences ne redoutent rien des jugements de Dieu.

Ajoutons que les excès de toute sorte: alcoolisme, débauche, luxure, ne sont qu'une forme lente et atténuée de suicide. Ils abrègent la durée de la vie, et conduisent souvent au suicide *mala-dif*, pour lequel l'Eglise se montre indulgente, au point de vue des funérailles.

Ce n'est pas sans raison qu'après le 5<sup>e</sup> Commandement, Dieu en a placé un 6<sup>e</sup> qui dit: *Luxurieux point ne seras*. Le respect de la vie humaine n'est assuré complètement que par l'obéissance à ces deux préceptes.

A tous les intempérants, quels qu'ils soient, Dieu demandera compte des trésors de vie qu'ils ont dilapidés, et des talents qu'ils ont enfouis.... F. J.

# Page des Enfants



**M**, a pour petite sœur.

**N**, et l'on peut, en douceur.  
Comparer ces deux compagnes.  
A de modestes montagnes,

Bouton de rose fermé,  
Rond magique et bien formé,  
**O**, simule aussi la pomme...  
Oh! damnant le premier homme!

**P**, chiffonnier sans repos,  
Porte une hotte à son dos.  
Tel qu'un melon sédentaire,

**Q**, mûrit la queue à terre.

Sous son corselet étroit.  
**R**, se drapant, grave et droit,  
Traîne sa robe de roi.

**S**, est le serpent; il siffle!

**T**, la potence que giffle,  
T'ôn vol, sinistre corbeau!

**U**, l'urne sur un tombeau.

**V**, s'ouvre aux fleurs, svelte vase.

**X**, met sa croix dans l'extase;

Le mystère a pour séjour,  
**Y**, sombre carrefour;

**Z**, clôt le dictionnaire,  
Par le zigzag du tonnerre.



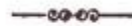
## Devinettes

Quelles lettres prononce-t-on  
quand on voit une personne en  
sueur?

Qu'est-ce qui a les yeux, les  
oreilles, le nez, les pattes et la

queue d'un chat et qui n'est pas  
un chat?

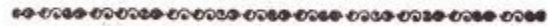
Quelle différence y a-t-il entre  
une pomme de terre et un cheval?



## Récréations Mathématiques

1° Trouver 14 au moyen de 5  
chiffres impairs?

2° Prouver que quatre-vingt-dix  
neuf plus un ne font pas cent?  
*Furet.*



## Pour mal élever un enfant



1° Commencez par lui donner,  
tout petit, quoi que ce soit qu'il  
vous demande;

2° Parlez devant lui de ses qua-  
lités incomparables;

3° Dites, devant lui, qu'il vous  
est impossible de le corriger;

4° Ne soyez pas d'accord en sa  
présence, père et mère, à son su-  
jet;

5° Laissez-lui croire que son pè-  
re est un tyran qui n'est bon que  
pour le chatier;

6° Que le père méprise la mère,  
en sa présence;

7° Ne faites pas attention aux  
amis qu'il fréquente.

8° Laissez-lui lire tout ce qu'il  
voudra;

9° Cherchez à gagner de l'ar-  
gent, sans lui donner de bons prin-  
cipes, et laissez-lui de l'argent en-  
tre les mains;

10° Laissez-le sans surveillance,  
pendant les heures de récréation;

11° Chatiez-le pour une sottise,  
et riez de ses vices!

